

FICHE D'INSCRIPTION – DECEMBRE 2022 / JANVIER 2023
RESTAURANT SCOLAIRE, ACCUEIL PERISCOLAIRE et MERCREDIS

Cette fiche d'inscription est à rendre au plus tard le 23 novembre 2022
à l'accueil ou dans la boîte aux lettres du Centre Social

NOM et prénom de l'enfant	Classe et nom du professeur	Téléphone des parents
----------------------------------	------------------------------------	------------------------------

PERISCOLAIRE ET RESTAURANT SCOLAIRE

		MATIN	REPAS	SOIR
Jeudi	01-déc.			
Vendredi	02-déc.			
Lundi	05-déc.			
Mardi	06-déc.			
Jeudi	08-déc.			
Vendredi	09-oct.			
Lundi	12-déc.			
Mardi	13-déc.			
Jeudi	15-déc.			
Vendredi	16-déc.			
Du samedi 17/12/22 au lundi 02/01/23 inclus		Vacances scolaires		
Mardi	03-janv.			
Jeudi	05-janv.			
Vendredi	06-janv.			
Lundi	09-janv.			
Mardi	10-janv.			
Jeudi	12-janv.			
Vendredi	13-janv.			
Lundi	16-janv.			
Mardi	17-janv.			
Jeudi	19-janv.			
Vendredi	20-janv.			
Lundi	23-janv.			
Mardi	24-janv.			
Jeudi	26-janv.			
Vendredi	27-janv.			
Lundi	30-janv.			
Mardi	31-janv.			

Je souhaite que mon enfant commence à faire ses devoirs
(devoirs commençés à partir de 17h)



Ouverture de votre Espace Famille

Surveillez votre boîte mail ! Vous allez prochainement recevoir un lien de 1ère connection à votre Espace Famille.

Nous vous conseillons de l'activer depuis un ordinateur.

L'Espace Famille vous permettra de saisir et de modifier les réservations pour le restaurant scolaire, l'accueil périscolaire et le centre de loisirs des mercredis pour vos enfants. Vous n'aurez donc plus besoin de nous retourner cette fiche d'inscription.

A savoir :

Tous les règlements se feront désormais à réception de la facture : nous ne demandons plus d'acompte ni de règlement à l'inscription.

Pour le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire, les inscriptions et annulations doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant 12h pour le lundi ou mardi suivant, le mardi avant 12h pour le jeudi ou vendredi suivant.

Pour le centre de loisirs des mercredis, inscription au plus tard le mercredi qui précède (en fonction des places disponibles), annulation sans justificatif médical au plus tard 7 jours avant.

Une absence pour raison médicale sera excusée (et donc non facturée) si elle nous a été signifiée au plus tard le matin même avant 8h30, et si un justificatif médical nous est adressé avant la fin du mois concerné par l'absence.

CENTRE DE LOISIRS DES MERCREDIS

		MATIN	REPAS	APRES-MIDI
Mercredis	07-déc.			
	14-déc.	<input type="checkbox"/>	<i>Spectacle de Noël 9h-18h</i>	
	21-28 déc.	Vacances scolaires		
	04-janv.			
	11-janv.			
	18-janv.			
	25-janv.			



Mercredi 14 décembre

Spectacle de Noël du centre de loisirs
préparé et présenté par les enfants et les adultes du centre social.
Accueil (de 7h à 9h) et **désaccueil** (de 18h à 19h) à l'**Espace Bel-Air** (inscription à la journée complète).
- 16h30 : ouverture de la buvette
- 17h-18h : spectacle ouvert à tous et gratuit

Date :

Signature :



MAISON DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE L'ANIMATION SOCIALE
CENTRE SOCIAL "LA PASSERELLE" RUE DES PEUPLIERS - 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE Téléphone :
04.74.55.30.90
Mail : accueil@cslapasserelle.fr - Site : cslapasserelle.fr



Le secrétariat du Centre Social est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00